

Communiqué de soutien
du Collectif Sois Prof Et Tais Toi à Hanane Ameqrane,
Enseignante documentaliste au lycée Angela Davis, Saint-Denis, Sud 93

Le lycée Angela Davis, a subi avec le lycée Joliot-Curie de Nanterre, une campagne de dénigrement et de diffamation concertée entre l'Express et Jean-Michel Blanquer. **Comme de nombreux autres établissements engagés (Nanterre, Bobigny, etc.) dans les luttes sociales, une mission d'inspection à 360° s'y est déroulée, en 2019/2020.**

A ce jour, malgré les demandes des personnels mobilisé.e.s, **le compte rendu de cette mission générale n'a jamais été communiqué.**

Une nouvelle direction a été nommée suite à cette mission. Depuis, les personnels, syndiqué.e.s ou non, sont la cible de multiples procédures disciplinaires, de méthodes de management créant **une grande souffrance au travail, une ambiance délétère au sein des équipes.**

Hanane Ameqrane est une professeure documentaliste, militante syndicale. Son engagement dépasse largement le cadre de son établissement : elle est militante féministe, antiraciste et lgbtqi+, à St Denis et au-delà.

Elle et sa collègue documentaliste, syndiquée aussi, ont été les seules enseignant.e.s à avoir été convoquées nommément lors de cette mission 360° le 5/12/2019. Nous ne doutons pas qu'elles sont visées par l'administration, comme tout.e.s les syndicalistes de lutte du lycée.

La hiérarchie depuis cette rentrée scolaire, a multiplié les entraves au travail de Hanane et remis en cause son intégrité syndicale et professionnelle. La hiérarchie se livre à un travail de sape brutal, sans tenir compte de ses problèmes de santé. En effet, Hanane est en mi temps thérapeutique. **Seul compte pour la hiérarchie la "neutralisation" de cette militante dont visiblement la seule présence au lycée, dérange.**

Cette année a été un enfer pour notre camarade et collègue. **Elle a été évacuée par les pompiers le 10 mars 2023.** En concertation avec sa famille, une hospitalisation psychiatrique de 5 semaines s'en est suivie, conséquences de cette souffrance au travail et de ce harcèlement.

Aujourd'hui, la hiérarchie continue de s'acharner : usage de l'article R421-12 du code de l'éducation, afin d'interdire l'accès à l'établissement à de Hanane pour *"menace ou trouble contre l'ordre dans l'enceinte de l'établissement scolaire"*. Et ce sans aucun motif, à part l'habituel *"intérêt du service"*.

Hanane est par ailleurs convoquée par les RH, en lien avec la cellule juridique, suite à un "signalement du chef d'établissement".

Hanane n'est ni une menace, ni un trouble ni dangereuse : elle est en danger !

Partout la liberté d'expression est bafouée, les procédures détournées, la lutte sociale criminalisée : **l'arbitraire règne et les rectorats couvrent les agissements des directions abusives.** La souffrance au travail ne cesse de croître. Cela ne peut plus durer !

Abandon de toutes les procédures à l'encontre de Hanane Ameqrane !

Non à la répression !

On ne nous fera pas taire !

#SoutienHananeAmeqrane

#SoisProfEtTaisToi

#StopSouffranceAuTravail

Contact comité de soutien :

[@comitesoutien_hananeameqrane](https://twitter.com/comitesoutien_hananeameqrane)
soutienhananeameqrane@gmail.com

Lettre au Ministre Pap Ndiaye et pétition :

<https://blogs.mediapart.fr/soutienhananeameqrane/blog/170523/soutien-hanane-ameqrane-lettre-ouverte-au-ministre-m-pap-ndiaye>

La cagnotte de soutien :

<https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/soutien-a-hanane-ameqrane>